

CREIL le mag

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLE



DOSSIER

**Tranquillité publique :
les policiers municipaux
veillent sur votre quotidien**

ACTUS

La Ville lutte contre
l'habitat indigne

P. 09

FOCUS

La solidarité creilloise
s'exporte au Sénégal

P. 15

SOMMAIRE

**Bimestriel d'information
de la Ville de Creil**
Hôtel de Ville - Place F. Mitterrand
BP 76 - 60109 Creil Cedex
Tél. : 03 44 29 50 00

Directeur de la publication :
Jean-Claude Villemain

Rédacteur en chef :
Mélanie Ozeray

Rédaction :
Frédéric Noury
avec la collaboration
des Services municipaux

Maquette et mise en page :
Pierre Clavier

Crédits photos :
Sylvia Dhersignerie,
Cyril Leborgne,
iStockphoto

Impression :
Imprimerie RAS

Diffusion :
Kepha publicité

Tirage :
15 500 exemplaires

Dépôt légal :
ISSN 2608-3566



Retrouvez-nous sur le site internet
www.creil.fr

et sur les réseaux sociaux  

Hôtel de Ville

Place François Mitterrand BP 76 - 60109 Creil Cedex
Tél : 03 44 29 50 00 / Fax : 03 44 29 50 02
info@creil.fr

Lundi de 13h30 à 17h,
du mardi au vendredi de 9h à 11h30
et de 13h30 à 17h,
et samedi de 9h à 11h30.

Mairie de quartier Rouher

16, place de l'Église
Tél : 03 44 24 00 97 / Fax : 03 44 28 20 89

Mairie de quartier du Moulin

10, passage Jean Goujon
Tél : 03 44 25 24 06 / Fax : 03 44 28 20 85

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

80, rue Victor Hugo
Tél : 03 44 62 70 00 / ccas@mairie-creil.fr
Lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



04

INSTANTANÉS

Retours en images

10

DOSSIER

Tranquillité publique :
les policiers municipaux
veillent sur votre quotidien

06

ACTUS

06 Bon pour la santé, bon pour
la planète : parce que bien manger
s'apprend dès le plus jeune âge

09 La Ville lutte contre
l'habitat indigne

14

FOCUS

14 Les médiateurs
à votre écoute

15 La solidarité creilloise
s'exporte au Sénégal

Si vous rencontrez des problèmes de distribution concernant ce magazine ou si vous avez des questions s'y rapportant, n'hésitez pas à contacter la Direction de la Communication et des Relations Publiques au 03 44 29 50 87.



Les événements qui surviennent en France, particulièrement à Paris mais aussi en province, témoignent d'une situation tendue où la parole populaire surgit, bat le pavé, gronde dans les giratoires et manifeste vigoureusement sous la bannière des «Gilets jaunes». Comment ne pas entendre cette colère ? Comment faire la sourde oreille lorsque tant de nos concitoyens finissent le mois avec un reste à vivre

qui ne leur permet plus de faire face aux besoins essentiels de l'existence ?

“ Les maires maintiennent à bout de bras les services publics municipaux et se battent pour faire fléchir l'État lorsque des services publics qui en dépendent sont menacés.

les maires maintiennent à bout de bras les services publics municipaux et se battent pour faire fléchir l'État lorsque des services publics qui en dépendent sont menacés. Vous pouvez compter sur ma volonté de rappeler à l'État, si notre Président daigne me rencontrer, la nécessité non pas seulement de sauvegarder mais de renforcer la présence des services et de l'autorité de l'État, dans l'ensemble de notre

territoire, comme la maternité, la Police nationale...

À Creil, les services publics municipaux participent quotidiennement à la lutte contre les exclusions et les inégalités. Leurs missions concernent tous les aspects de notre vie quotidienne. Tout service public est perfectible mais sachons reconnaître le bénéfice de leur présence et leur grande utilité pour la population creilloise.

Dans ce numéro, vous découvrirez toutes les facettes de la sécurité publique et la manière dont elle s'exerce dans notre ville, notamment par l'action de la Police municipale. La sécurité des biens et des personnes est au cœur des préoccupations des Français. Comme vous le savez, j'ai personnellement interpellé le ministre de l'Intérieur, depuis plusieurs années, et particulièrement en 2017 afin que notre ville soit dotée d'effectifs policiers supplémentaires. Creil devrait accueillir prochainement la Police de Sécurité du Quotidien. Nous espérons que l'annonce puisse être suivie de faits vérifiables. La sécurité de tous suppose des moyens correspondant à la hauteur des attentes des Creilloises et des Creillois.

Malgré le climat social complexe qui nous environne, il me paraît important de garder la tête haute et de poursuivre notre tâche, quelles que soient nos responsabilités ou nos missions. Je souhaite à toutes et à tous une année 2019 heureuse et riche en événements qui puissent contribuer à votre satisfaction aussi bien professionnelle que familiale, pour vous-même et l'ensemble de vos proches.

Jean-Claude Villemain
Maire de Creil
Conseiller départemental de l'Oise

Jean-Claude Villemain

16

INITIATIVES

16 Chirine veut défendre les bonnes causes

17 Le chœur C4 enchante les médias

18

VIE MUNICIPALE

Espace d'expression libre et conseil municipal

16 octobre

Chausser ses baskets pour la bonne cause !

Plus de 200 personnes ont participé à la marche pour Octobre Rose. Un événement organisé par la Ville et la coordination santé du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec le collectif des Associations du Grand Creillois.



Du 16 au 18 novembre

Le Salon du Livre et de la BD

Près de 15 000 visiteurs, pas moins de 100 auteurs présents pour des dédicaces : un nouveau succès pour l'événement incontournable de la Ville.



26 novembre

Creil conserve sa 3^e fleur

Le travail des agents des espaces verts a su séduire le jury du label « Villes et Villages fleuris ». Également primés, les élèves de l'école Danielle Mitterrand ont reçu le prix « jardin en herbe » qui récompense les établissements scolaires pour les réalisations exemplaires relatives au fleurissement ou à la création de potagers.



11 novembre

Commémoration du centenaire

C'est un week-end chargé en émotion et en animations culturelles qui s'est clôturé par la cérémonie commémorative du centenaire de la Guerre 14-18, en présence de vos élus.



30 novembre

Noël féérique

5,4,3,2,1, ! Jean-Claude Villemain, maire de Creil, accompagné des petits Creillois a lancé les illuminations de Noël de la Ville. « Les elfes des pôles », spectacle d'échassiers ont enchanté le public.

Bon pour la santé, bon pour la planète :

parce que bien manger s'apprend dès le plus jeune âge

Le rééquilibrage alimentaire est plus que jamais d'actualité dans le service Restauration scolaire de la Ville. Une volonté de vos élus qui souhaitent que chaque enfant Creillois puisse manger plus sainement. Un objectif favorisé par la mise en place de la tarification sociale.



Pour cette saison 2018-2019, les agents municipaux, dirigés par Gerry Richard, se sont impliqués dans de nouvelles actions pour satisfaire et éduquer les palais des jeunes générations.

- **La fin du plastique.** Depuis quelque temps déjà, entrées et desserts sont servis dans des assiettes ou des bols réduisant ainsi la présence du plastique. Une nouvelle étape va être franchie cette année : la disparition des barquettes. Voilà qui évitera de jeter chaque jour 25 kg de plastique, soit 3,5 tonnes par an !

- **Un « gaspillopain » dans chaque cantine.** Le gâchis de pain est constant. Aussi, pour que les enfants prennent conscience de l'impact de ce gaspillage, un « gaspillopain », va être installé dans chaque cantine scolaire. Les restants de pain seront placés dans un récipient transparent où l'on pourra lire l'équivalence en nombre de baguettes perdues.

- **Enquêter sur les habitudes alimentaires.** La commission « Menu » se réunit pour choisir les plats un mois à l'avance, et une enquête de satisfaction est menée toutes les semaines dans chaque restaurant auprès des accompagnateurs. C'est ainsi que les soupes de légumes sont apparues (et appréciées !), depuis trois ans. Cette année, la commission va aller plus loin ! Avec le fournisseur de repas Api, elle va mener une étude pour connaître les habitudes alimentaires des enfants. L'objectif ? Établir ce

qu'ils aiment et ce qu'ils méconnaissent afin de leur apporter un plus large choix de plats.

- **Plus de bio et de produits locaux.** Alors qu'une future loi devrait obliger à avoir la moitié de produits bio dans les cantines d'ici à 2022, la municipalité creilloise anticipe. Avec déjà 20% des aliments provenant de l'agriculture biologique, le bio sera encore plus présent dans les menus, tout comme les produits locaux. Une demande forte de vos élus : offrir une meilleure alimentation aux enfants en favorisant à la fois les produits biologiques et les produits issus de la région. Une démarche éco responsable pour être force d'exemple auprès des citoyens de demain.

UNE TARIFICATION SOLIDAIRE

Pour offrir à tous la possibilité d'inscrire ses enfants à la cantine, la municipalité a décidé en 2011 la mise en place d'une tarification solidaire. Une méthode de calcul qui prend en compte les possibilités financières des familles. Le principe ? Appliquer un taux de pourcentage en fonction des revenus du foyer et un tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits.

210 000

REPAS DE TOUS TYPES
servis par an

1 500

COUVERTS EN MOYENNE
par jour

37

AGENTS DE RESTAURATION
MUNICIPALE

14

RESTAURANTS MUNICIPAUX

5

CRÈCHES

7,80 €
COÛT MOYEN
D'UN REPAS



• **TARIF APPLIQUÉ POUR LES FAMILLES LES PLUS MODESTES :**

1,53* € facturé  **6,27 €**

Tarif payé par la famille Coût pris en charge par la Ville

*tarif minimum

• **TARIF APPLIQUÉ POUR LES FAMILLES AUX REVENUS LES PLUS ÉLEVÉS :**

4,63* € facturé  **3,17 €**

Tarif payé par la famille Coût pris en charge par la Ville

*tarif maximum pour les Creillois

La Maison Creilloise des Associations, véritable pôle de formation



L'équipe de la MCA vous accueille du lundi au samedi.

La vie associative contribue au dynamisme d'une ville. Un adage particulièrement vrai pour Creil qui compte pas moins de 293 associations. Fidèle à ses valeurs, la municipalité a décidé de soutenir les associations en lançant des sessions de formation gratuites. Zoom sur cette nouveauté !

Fournir aux acteurs de la vie associative creilloise tous les éléments nécessaires pour leur permettre de réussir leurs activités : tel est le but des formations que la Maison Creilloise des Associations (MCA) propose gratuitement. C'est la concrétisation d'une forte demande exprimée lors des Assises de la Vie associative, organisées par la Ville, afin d'établir une relation pérenne avec le monde associatif creillois. Au terme d'un travail de concertation de deux ans destiné à faire remonter les besoins des associations, la volonté de mieux maîtriser les rouages associatifs avait émergé, et des thématiques ont été listées. Ainsi, des responsables de services municipaux, des organismes et des intervenants extérieurs, comme la ligue de l'enseignement de l'Oise - financés par la Ville - **vont dispenser leurs conseils sur la communication, le suivi comptable et financier, l'intégration du développement durable dans un événement, la recherche de partenariats, l'engagement des bénévoles ou encore le montage d'un dossier de subvention.**

En filigrane, ce partenariat entre la Ville et les structures locales poursuit l'objectif de professionnaliser les associations en procurant aux acteurs une boîte à outils dans laquelle piocher pour développer leurs actions et leurs compétences sur le territoire.

Prochaines sessions de formation :

- **« Recherche de partenariats et financements, les clés du développement de votre association »** : Mardi 29 janvier à 18h30.
- **« Réduire son impact environnemental dans son activité associative »** : Samedi 23 mars de 10h à 12h.

◆ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

à la Maison Creilloise des Associations,
11, rue des Hironvales
Tél. 03 44 64 10 76
E-mail : mca@mairie-creil.fr

NOUVEAU !

C'est pour faciliter la vie des associations que le « Portail de la Vie associative », intégré au site internet de la Ville, a été lancé. Il permet notamment aux associations de bénéficier d'un annuaire, d'un espace troc et d'une bourse aux bénévoles. Rendez-vous sur www.creil.fr, rubrique « Portail de la Vie associative ».

293

ASSOCIATIONS CREILLOISES

1 million €

DE SUBVENTIONS VERSÉ PAR AN
4 millions avec les aides annexes

300

MANIFESTATIONS ANNUELLES
soutenues par la Ville

100

ASSOCIATIONS PRÉSENTES
à la Fête des associations

4 600

PRÊTS DE SALLES PAR AN

DERNIERS JOURS POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION

Les associations creilloises ont jusqu'au vendredi 11 janvier 2019 pour déposer leurs demandes de subvention. Rendez-vous sur le Portail de la Vie associative, depuis le site internet de la Ville (www.creil.fr), pour télécharger le dossier de demande de subvention.

JobSudOise Votre recherche d'emploi sur le Bassin creillois facilité

Terminé d'écumer de nombreuses pages Internet ou les annonces de Pôle emploi. Le moteur de recherche intelligent de job-sudoise.fr le fait pour vous ! À l'initiative de l'Agglomération Creil Sud Oise, JobSudOise regroupe les offres de plus de 67 communes du sud du département. La consultation est gratuite et facilitée par un système de recherche par commune, par métier ou par profil.
Site Internet : www.jobsudoise.fr.

Apprendre la photo avec l'Espace Matisse

Sublimez vos clichés avec des cours de photographie, les mercredis soir et samedi matin. Alliant théorie et pratique, vous travaillerez sur le thème de l'évasion. Tarif préférentiel pour les Creillois, de 60 € à 142 € par an, ouvert aux adolescents et aux adultes. Séance d'essai gratuite.
Renseignements par téléphone au 03 44 24 09 19 ou par email à espace.matisse@mairie-creil.fr

Démarches simplifiées avec l'état civil

La Mairie de Creil est reliée, depuis le 1^{er} novembre dernier, au nouveau dispositif COMEDEC (COMmunication Electro-nique des Données de l'Etat Civil) qui simplifie les démarches des usagers, sécurise les échanges de données d'état civil et lutte contre la fraude. Si vous êtes nés à Creil ou dans une commune également reliée à COMEDEC, vous n'avez plus besoin de fournir un extrait d'acte de naissance pour obtenir une carte nationale d'identité ou un passeport. Les agents de l'état civil se chargeront d'effectuer la demande pour vous.

Creil.fr fait peau neuve

Il est arrivé ! Plus clair, plus moderne, plus design... rendez-vous sur www.creil.fr pour découvrir le nouveau site Internet de la Ville. Vous y trouverez toutes les informations pour faciliter votre quotidien.

Bailleurs sociaux

Vous êtes locataire d'un logement social ? Si vous rencontrez des problèmes à proximité de votre logement, vous pouvez contacter les bailleurs aux numéros suivants :
- Oise Habitat : 03 44 24 94 94
- 1001 vies habitat : 08 09 40 02 22
- S.A HLM : 03 60 05 20 28

Budget participatif :

tous les quartiers concernés

Dans le cadre de la démocratie participative, favorisée par vos élus, plusieurs chantiers voient le jour. Plein d'idées en tête, c'est la preuve que les Creillois sont investis pour leur Ville. À chaque numéro de votre magazine municipal, nous vous proposons de découvrir les derniers projets validés.

Après une rénovation du parc Branly et la réalisation d'une première fresque quartier de la Gare, le jury s'est réuni une deuxième fois fin septembre pour approuver de nouvelles actions qui amélioreront le quotidien de chacun.

- **Quartier de Goumay.** Le feu vert a été donné à deux projets. L'amélioration de la circulation en goudronnant l'impasse de la Chapelle-des-Marais. Et, l'aménagement d'un nouveau parking pour fluidifier le stationnement. L'étude du projet est en cours.

- **Quartier Rive gauche.** Pour permettre aux fans de football de profiter pleinement de l'aire de jeu du parc

Maillet, sans déranger les riverains, la clôture en métal sera remplacée par du bois moins sonore, et de hauts filets retiendront les balles.

- **Quartier du Moulin.**

La sente piétonne entre les places Watteau et Bartholdi sera sécurisée devant les écoles. L'installation de nouveaux mobiliers urbains empêchera le passage des deux-roues et favorisera la convivialité.



350 000 € pour concrétiser vos idées. C'est vous qui décidez !
Faites part de vos projets par mail à citoyennete@mairie-creil.fr

Le service Jeunesse arrive en centre-ville

En ce début 2019, les 8 agents du service Jeunesse vont quitter les locaux qu'ils occupent depuis janvier 2011, à l'angle des rues Despinas et Louis-Lebrun, pour s'installer devant la place Carnot. Un nouveau local plus grand, plus moderne, plus fonctionnel pour être toujours plus à l'écoute des jeunes générations. Traduisant l'intérêt que la municipalité porte aux jeunes creillois, ce déménagement permettra la mise en place de nouvelles actions concrètes. Pour preuve, l'ouverture au premier trimestre de l'école de la seconde chance et de l'école du numérique, dont le service jeunesse sera prescripteur.

Recensement de la population

Comme chaque année, l'INSEE organise le recensement de la population entre le 17 janvier et le 23 février 2019, en partenariat avec la Ville. Si vous faites partie du panel du recensement, un agent recenseur (munis d'une carte tricolore avec sa photo), viendra à votre rencontre chez vous. Merci de lui réserver un bon accueil. Deux choix s'offriront à vous : le recensement par questionnaire papier ou le recensement en ligne.
Pour tous renseignements, contactez le Service recensement au 03 44 24 74 38.

La Ville lutte contre l'habitat indigne

À compter de ce mois de janvier 2019, trois dispositifs de lutte contre l'habitat indigne, liés à la loi ALUR (Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové), sont mis en place à Creil. Pour que tous les Creillois puissent vivre dans des conditions décentes, vos élus entendent bien faire appliquer ces dispositifs pour combattre les marchands de sommeil.



DÉCRYPTAGE :

Quelle est cette réglementation ?

- La déclaration de louer : les propriétaires privés doivent déclarer à l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) chaque nouvelle mise en location ou chaque changement de locataire.
- L'autorisation de louer : les propriétaires privés doivent demander une autorisation à l'ACSO pour chaque première mise en location ou pour chaque changement de locataire. Elle sera délivrée si le futur logement respecte les conditions de sécurité et de salubrité publique.

- Le permis de diviser : les propriétaires privés doivent demander l'accord de la Mairie avant tous travaux de division d'un immeuble existant. Il sera délivré si les futurs logements respectent les conditions de sécurité et de salubrité et la réglementation du Code de la construction et de l'habitation.

Pourquoi cette réglementation ?

- Pour améliorer la connaissance des logements loués sur le territoire et s'assurer de leur qualité.
- Pour développer un outil préventif pour lutter contre l'apparition des logements trop petits, mal équipés ou insalubres.
- Pour mieux connaître les conditions de mise en location dans le parc privé.
- Pour veiller à bien-vivre des administrés au travers du contrôle de la qualité des logements créés par division.

La Ville et l'Agglomération Creil Sud Oise entendent ainsi vérifier la viabilité des projets et faire respecter les normes de sécurité et de salubrité pour le confort des futurs occupants.



“Disposer d'un logement sain, sûr et décent est un des droits élémentaires du locataire. Empêcher les marchands de sommeil de sévir est pour la Municipalité une action capitale. La création du Service salubrité de l'habitat illustre cette volonté. Les dispositifs de la loi ALUR vont nous permettre d'aller encore plus loin dans nos démarches. Une très bonne nouvelle pour les Creillois.

Babacar N'DAYE,
Conseiller municipal
Médiation
Logement

Locataire, propriétaire, vous vous posez des questions sur l'état de salubrité de votre habitat ? Votre logement ou votre immeuble présente un danger réel pour votre sécurité ? Contactez le Service salubrité de l'habitat par téléphone au 03 44 29 50 30 ou par mail salubrite.habitat@mairie-creil.fr

Le combat pour le maintien de la maternité de Creil continue !



Après l'opération coup de poing devant la maternité de Creil le 27 septembre dernier pour dénoncer sa fermeture, les élus de l'agglomération Creil Sud Oise ont organisé une votation citoyenne pour faire entendre la voix du peuple au sommet de l'État. C'est un résultat sans appel ! **99 % des habitants qui ont participé refuse cette fermeture.** De plus, face au silence de la ministre de la Santé et de la directrice de l'Agence Régionale de Santé, Jean-Claude Villemain, maire de Creil, a décidé d'agir. Par arrêté municipal, entré en vigueur le mercredi 4 décembre, la Municipalité avait limité l'accès des services de l'État sur le domaine public de la commune. Une action choc qui a su faire écho. En effet, à la suite de cette dernière action, la directrice de l'Agence Régionale de Santé (ARS), après de nombreuses demandes, recevra finalement Jean-Claude Villemain prochainement accompagné par des membres du personnel soignant. Depuis ce geste de la part de l'ARS, le Maire a, dans la foulée, suspendu cet arrêté restrictif.

Tranquillité publique

Les policiers municipaux
veillent sur votre quotidien



La protection des personnes et des biens est l'une des priorités de la Municipalité. Pour assurer cette mission, les Creillois peuvent compter sur la présence des agents de la Police municipale. Parce que se sentir en sécurité est capital, ils déploient de nombreux moyens pour lutter contre les incivilités et l'insécurité. Décryptage.

A l'heure où les Hauts de Creil ont été retenus parmi les premiers quartiers à expérimenter le dispositif « Police de Sécurité du Quotidien », les agents de la Police municipale vont patrouiller avec les agents de la Police nationale. L'occasion de vous rappeler, dans ce nouveau numéro de Creil le Mag, la différence entre les deux.



J'interviens sur le territoire de la commune.
Il n'y a pas de Police municipale dans toutes les villes. C'est une volonté de la Municipalité.

Missions :

- La prévention et la surveillance de l'espace public pour assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publics.
- La prévention et la lutte contre les incivilités : occupations du domaine public, règles de circulation de stationnement, les nuisances sonores.
- La lutte contre la délinquance.
- Le respect des libertés individuelles.
- L'accompagnement d'un grand nombre de manifestations sportives, culturelles ou festives.

Police municipale

Fonctionnaire territorial
Placée sous l'autorité du maire

J'interviens sur l'ensemble du territoire national.



La Police nationale est répartie en différents corps spécialisés : police judiciaire (PJ), brigade anti-criminalité (BAC), compagnie républicaine de sécurité (CRS), services de renseignements (Service Central du Renseignement Territorial - DCRT), Police secours.

Missions :

- La sécurité des personnes, des biens et des institutions.
- Le contrôle des flux migratoires entrant et sortant du pays et la lutte contre l'immigration clandestine.
- Le maintien et/ou le rétablissement de l'ordre public.
- La lutte contre le crime organisé, la grande délinquance et le trafic de stupéfiants.

Police nationale

Fonctionnaire d'état
Dépend du ministère de l'Intérieur

POLICE MUNICIPALE, MOT D'ORDRE : PROXIMITÉ

« Tout le monde peut s'adresser à la Police municipale, si besoin, les personnes sont orientées vers d'autres services. La Police municipale ne prend pas de plainte, ne mène pas d'enquête, ni ne décide de garde à vue. En revanche, les agents de la Police municipale peuvent interpellé et remettre des personnes à la Police nationale, procéder à des contrôles d'alcoolémie et de stupéfiants. », explique Céline Joseph, responsable de la Police municipale.

Dans les rues de Creil, à l'écoute des habitants, la Police municipale est une police de proximité. Elle fait respecter les arrêtés du maire, le Code de la route et le Code de l'environnement. Elle participe

à la lutte contre les incivilités et l'insécurité, cherche à identifier les auteurs de dépôts sauvages, assure le dispositif Tranquillité vacances. « La Police municipale creilloise est au service de toute la population », indique un agent. Par exemple, depuis des années, la Police municipale mène des actions de prévention dans les foyers pour enfants handicapés et jeunes majeurs étrangers notamment pour l'apprentissage du Code de la route.

Les agents sont présents sur tous les événements organisés par la commune : du concert de Creil Colors au repas des aînés en passant par les cérémonies officielles. La Police municipale assiste aussi aux réunions de quartiers et aux



marches exploratoires. En revanche, contrairement à la Police nationale, elle n'assure pas de maintien de l'ordre.

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ : ACTION, RÉACTION !

Quels sont les moyens mis en œuvre pour lutter contre les incivilités et l'insécurité ?

L'ÎLOTAGE

En quoi cela consiste ?

Un mot qui, sans doute, ne vous dit rien, et pourtant chaque jour la technique d'îlotage est primordiale pour la Police municipale. À pied, à vélo ou en voiture, des brigades effectuent des rondes pour assurer une présence permanente dans les rues de la Ville. L'îlotage c'est donc mettre en place un système de surveillance policière dont le but est d'assurer la tranquillité publique et de garder le lien avec les habitants.

Son avantage ?

Être au plus proche de la population. Renforcer la proximité avec les habitants et patrouiller de façon stratégique pour des interventions rapides.

LA VIDÉOPROTECTION

Dans quel but ?

La vidéoprotection intervient en complément du travail de proximité de la Police municipale. C'est un outil de lutte préventive contre l'insécurité et d'aide à la gestion de l'espace public.

Son avantage ?

Elle dissuade les personnes malveillantes de commettre des agissements inciviques, délictueux ou criminels. De plus, la vidéoprotection complète les dispositifs de prévention de la délinquance existants, et permet d'identifier l'auteur d'une infraction. Elle joue également un rôle efficace dans le secours aux personnes (disparition d'enfants ou de personnes souffrantes, fugue...), dans la gestion d'événements publics ou dans le cadre de la prévention des risques naturels.

À LA RENCONTRE DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

Ils sont tous les jours dans les rues de Creil au contact de la population et prêts à intervenir à tout moment. Il y a Jérôme, le chef, 44 ans, ancien gendarme ; le discret Cédric, 43 ans, dix ans de service ; Jenny, 41 ans, bientôt en poste depuis 20 ans ; et Dimitri, 29 ans, depuis 1 an à Creil. Que ce soit de 7 heures à 14 heures ou de 14 heures à 21 heures, Jérôme constitue deux binômes.

Un groupe arpente le bas de la Ville, l'autre le haut. « À pied, nous sommes au contact de la population », apprécie Jérôme. « Les gens sont contents de nous voir, même s'ils font rarement la démarche de nous appeler ». L'essentiel de l'activité est occupé par la circulation et le stationnement. « Nous surveillons les abords des écoles et le parcours des bennes à ordures », ajoute le chef. « Les places de stationnement pour les personnes en situation de handicap sont souvent utilisées par des valides. Et certains s'arrêtent devant la gare sur la voie des bus qui sont bloqués. Verbaliser porte ses fruits. Avant de sanctionner, on cherche à convaincre ». Les jours de marchés, un agent s'assure que la place Carnot est libre. « S'il y a des voitures, on essaie d'identifier les conducteurs pour qu'ils les déplacent, sinon la fourrière intervient », signale Jérôme.

Les voitures-ventouses, voilà « le fléau », selon Jérôme. « On travaille par secteur, en nettoyant tout un parking d'un coup, ça marque les esprits. » Autre but : freiner la mécanique sauvage sur les parkings.



Avec les 2 radars et les véhicules LAPI (lecture automatique des plaques d'immatriculation), les agents pratiquent des contrôles de vitesse ou routiers. « On peut constater, interpellé et remettre des gens à la Police nationale, ou faire un rapport », résume Jérôme. « La plupart des habitants savent qu'on les respecte. Ça permet d'instaurer un dialogue pour faire cesser une infraction », explique Jenny. « Nous sommes les premiers sur les incendies et les accidents », rappelle Jenny. « On sécurise les lieux, on régule la circulation ». Bref, la Police municipale intervient dans domaines aussi différents que variés.

30

PERSONNES

composent le service de Tranquillité publique :

- **1 chef de service**
- **12 agents** de police municipale
- **4 agents** de surveillance de la voie publique,
- **1 agent** administratif
- **12 agents** chargés de la sécurité routière aux sorties d'écoles

500

VÉHICULES

placés en fourrière en 2018 (385 en 2016)

2

RADARS

pour les contrôles de vitesse

2

VÉHICULES LAPI

(lecture automatique des plaques d'immatriculation)

200

VERBALISATIONS

PAR SEMAINE

par une équipe, et jusqu'à 150 fois par jour avec un véhicule LAPI

10 km

EFFECTUÉS

par les patrouilles à pied par jour et en moyenne 30 km en voiture



La tranquillité publique en 4 questions à Jean-Claude Villemain, maire de Creil

Comment définissez-vous la tranquillité publique?

C'est l'état qui permet à tout citoyen d'aller et venir quand il veut, où il veut et avec qui il veut. Ça part d'un cadre de vie agréable avec des lieux de rencontre, et ça va jusqu'à la sécurité des biens et des personnes. C'est un spectre très large. Quand on met en place un City stade pour les jeunes, qu'on aménage un chemin avec des bancs, qu'on rend propres les trottoirs, qu'on organise la Fête des associations ou toute autre manifestation favorisant les échanges, on participe à la tranquillité publique. C'est aussi protéger la population. Exemple concret, lors des scènes de violences gratuites survenues le 11 décembre dernier, en marge des manifestations étudiantes, nous avons décidé, en accord avec l'Education nationale, de garder, pour leur sécurité, les élèves de quatre écoles au sein de leurs établissements durant la pause du midi. Des repas ont été apportés pour leur éviter de se déplacer en ville. C'est aussi par exemple, aujourd'hui prendre un arrêté de mise en péril au lycée Gournay pour sécuriser les lieux car des tuiles commencent à tomber sur la chaussée, comme hier en 1993 et 1995 prévoir un gymnase d'accueil pour les habitants victimes d'une crue de l'Oise.

Quelle place la police municipale (PM) a-t-elle dans la gestion de cette palette de missions ?

Les médiateurs sont les premiers à veiller à la tranquillité publique, puis la PM pour rassurer, orienter, contrôler, enfin la police nationale (PN) pour lutter contre l'économie souterraine et arrêter les délinquants. Chacun a son rôle. C'est pour cela que nous ne constituons pas de patrouilles PM-médiateurs. La suppression par l'État de postes de policiers nationaux a conduit les villes à créer ou développer leur Police municipale. Les procurations, les infractions au Code de la route, les objets trouvés sont passés de la Police nationale à la Police municipale ce qui alourdit la tâche des policiers municipaux qui sont là pour garantir une police de proximité au service des Creillois.

Avez-vous prévu des mesures pour faciliter la tâche des policiers municipaux ?

Il faut donner les moyens d'agir à la PM. Nous avons fourni tonfas, gazeuses, nouveaux véhicules, et ils auront bientôt des pistolets à

impulsion électrique.

Cette année, nous allons créer 4 postes d'agents et 1 de directeur. Les postes vacants d'Agents de surveillance de la vie publique (ASVP) seront comblés.

Cela permettra d'élargir les horaires d'interventions de la PM, notamment le soir. L'occasion d'être au plus près des habitants, et, par exemple, de veiller au respect de l'arrêté municipal interdisant la vente d'alcool après 22 heures.

Qu'attendez-vous de la mise en place de la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ) ?

La PSQ va instaurer des patrouilles communes, mais en aucun cas la Police municipale ne sera un supplétif de la Police nationale. La PM n'est pas là pour arrêter les délinquants, elle n'est pas équipée en conséquence, il ne faut pas mélanger les genres. Je serai vigilant sur les missions qui seront attribuées. Si l'État tient ses promesses, nous devons donc recevoir des renforts incessamment.

LA POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN EN BREF...

Polices nationale et municipale vont collaborer davantage



Depuis le 1^{er} janvier 2019, le quartier Rouher est entré dans le dispositif « Police de Sécurité du Quotidien » (PSQ). Dès l'annonce par le gouvernement de la mise en place de ce nouveau dispositif fin 2017, Jean-Claude Villemain avait aussitôt porté la ville de Creil volontaire pour faire partie de l'expérimentation. La PSQ, qui concerne 30 quartiers en France dont les Hauts de Creil, autorise la mise à disposition des agents de la Police municipale (PM) pour constituer des patrouilles mixtes avec les effectifs de la Police nationale (PN).

Une convention de coordination signée pour la période 2018 - 2021 entre l'État et la Ville précise la nature et les lieux d'interventions des agents de la PM, et détermine les modalités selon lesquelles elles sont coordonnées avec celles de la PN. Son objectif ? Lutter contre tout ce qui est lié à l'insécurité et qui donnent l'image de l'impuissance publique : les cambriolages, les implantations et campements illicites, les rodéos sauvages, les occupations des halls d'immeubles, l'économie souterraine...

Les médiateurs

à votre écoute



Prévention, actions de terrain, accompagnement social, les agents du service Prévention médiation sont chaque jour aux côtés des Creillois et travaillent en collaboration avec les partenaires de la Ville. Nous sommes allés à leur rencontre pour en savoir plus sur le métier de médiateur à Creil.

« Nous faisons de la prévention et de la médiation, pas de la répression. C'est un travail de relations de confiance. Les habitants nous connaissent et savent qu'on peut les aider à améliorer le "vivre ensemble" dans un cadre républicain », c'est sur ces mots que s'ouvre notre entretien avec l'équipe des médiateurs de la Ville.

C'est en 1998 que les élus creillois ont décidé de créer un service Prévention médiation. L'un des premiers en France. Il traduit l'ambition d'être au plus près des habitants. « L'action des médiateurs a un impact à long terme », explique Nourddine Bougdaoua, responsable du service depuis 2003. Le service est constitué de 14 agents dont 3 équipes de 3 médiateurs affectées sur

trois secteurs : le quartier Rouher, les quartiers Moulin-Cavées et le centre-ville. Le champ d'actions des médiateurs est large : la résolution de conflits de voisinages ou familiaux, l'information, l'orientation, l'accompagnement à la prévention et la sensibilisation auprès des plus jeunes. Les médiateurs sont vecteurs de lien social et passeurs de relais.

« Un vrai partenariat s'est noué avec l'Éducation nationale, les bailleurs sociaux et les autres partenaires », précise Nourddine. Quotidiennement sur l'ensemble du territoire de la Ville, les médiateurs portent une attention particulière aux sorties des établissements scolaires du second degré. L'équipe est au plus près des jeunes : « Il nous

est arrivé de repartir d'un collège en ayant la conviction que l'ambiance était électrique, de faire demi-tour et revenir discrètement pour éviter une bagarre naissante. En lien avec les équipes éducatives des collèges, un travail de fond est mené pour aider à la résorption de l'absentéisme scolaire et les problèmes de comportements. Nous sommes présents à chaque sortie des 3 collèges creillois. Nous discutons et échangeons beaucoup avec les élèves et les jeunes afin de les sensibiliser sur leurs agissements, mais aussi avec les parents d'élèves. Ils savent qu'on peut leur venir en aide », explique Nabil, médiateur. « On intervient pour conseiller et apaiser », ajoute Hocine, médiateur. « Notre rôle est de réguler les conflits et créer ou recréer des liens. Nous servons d'interface entre les familles et les établissements scolaires ou les administrations. Nous prenons en compte les besoins de chacun et nous les faisons remonter ».

« Les habitants nous connaissent et savent qu'on peut les aider à améliorer le «vivre ensemble»

Nabil, 33 ans, médiateur

Les médiateurs accomplissent une veille sociale en orientant et en accompagnant les personnes en difficultés sociales. Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, ils relèvent les dysfonctionnements et les transmettent aux services et partenaires adaptés. Par exemple, dans le cas des conflits de voisinage, ils travaillent en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux et les copropriétés. « Résoudre les conflits de voisinage est parfois simple : il suffit que les locataires acceptent de s'écouter. Après une heure de discussion autour d'une table, il n'y a plus de problème », explique Nabil, médiateur également. 90% des conflits de voisinage, sur lesquels les médiateurs interviennent, sont réglés grâce à leur action.

Les médiateurs endossent bien des costumes différents, parfois psychologues, parfois assistants sociaux, ils font preuve d'une grande polyvalence et sont à l'écoute de tous.

● CONTACT : Service Prévention médiation, 15, place de l'Église Saint-Joseph. Tél. 03 44 64 96 20 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

La solidarité creilloise s'exporte au Sénégal



En 2005, un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé indiquait que 663 millions de personnes dans le monde n'avaient pas accès à un point d'eau. Il y a urgence ! À son échelle, la Ville agit depuis 2010. Aujourd'hui, grâce à la première phase de travaux, débutée en 2016, ce sont 12 000 personnes qui ont accès à l'eau potable. Et ça ne va pas s'arrêter là puisqu'une seconde phase de travaux vient d'être enclenchée.

Jean-Claude Cabaret,
adjoint au maire
Patrimoine
Cadre de vie
Voirie



Réalisation de bornes fontaines.



Début des travaux de la phase 2 dans le village de Gassel, le 19 décembre 2018.

Très développée par les élus dans la commune, la solidarité Creilloise s'exporte. Exemple avec des travaux d'eau et d'assainissement menés dans des villages du Sénégal grâce aux financements de l'Agence de l'eau, des villes de Nabadji et Creil, de l'Office de forages ruraux ainsi que de l'Agglomération Creil Sud Oise.

En tournant machinalement son robinet, comment imaginer qu'à 4 000 km de Creil des femmes doivent marcher pendant 6 heures, chaque jour, pour aller chercher l'eau nécessaire à leur famille ? Vécue au Sénégal, cette situation inacceptable au XXI^e siècle a ému les élus creillois. Depuis 2010, un partenariat de coopération décentralisée unit Creil et la ville de Nabadji Civol, tout à l'est du pays. Objectif : améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les zones habitées qui en sont dépourvues. Commune rurale, Nabadji est constitué de 35 villages et 30 hameaux regroupant

58 000 habitants. Mais pour certains d'entre eux, les plus proches points d'eau sont à 10 km ! Dès 2016, un premier chantier a été engagé, au titre de la loi Oudin sur la solidarité internationale, pour 154 229 € financés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie à 60 %, les villes de Creil et Nabadji, et l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO). Deux ONG, le GRET et Le Partenariat, collaborent à cette action humanitaire. Achevés au printemps dernier, les travaux comprenaient pour l'eau et l'assainissement l'édification de bornes fontaines, de toilettes et de blocs sanitaires pour 3 villages, mais aussi de clôtures

pour deux écoles et d'un marché, le tout avec des mesures d'accompagnement social. Elèves, habitants, salariés, ils sont 12 500 à bénéficier de ces avancées indispensables.

Et une seconde tranche de travaux plus conséquente vient de débuter en décembre dernier. La demande de subvention a été acceptée par l'Agence de l'eau pour un projet de 506 264 €, et une convention tripartite entre les deux villes et le GRET a été signée le 5 octobre dernier avec le concours de l'OFOR (Office de forages ruraux) qui apporte un soutien matériel. En 2019, les habitants de 4 villages et les élèves de 4 écoles de Nabadji verront leurs conditions de vie transformées avec les mêmes équipements que lors de la première phase. Du 16 au 21 décembre derniers, Jean-Claude Cabaret, adjoint au maire en charge du patrimoine, de la voirie, du cadre de la vie ainsi que de la coopération Sénégal, Julie Legrand, chargée des relations internationales en mairie, et Alain Lehner, technicien eau et assainissement de l'ACSO, sont allés s'assurer sur place du bon déroulement des opérations. Dans son ensemble, cette mission s'appuie sur un budget d'un million d'euros, la ville, porteuse du projet, participant à hauteur de 10 %.

Championne d'un concours d'éloquence, **Chirine** veut défendre les **bonnes causes**

Seule collégienne en lice, Chirine a dominé 109 candidats au premier concours d'éloquence du sud de l'Oise en mars dernier à la Faïencerie ! À 15 ans, elle rêve depuis des années de devenir avocate. Sa voie semble toute tracée.



Elle cache sa discrétion derrière un joli sourire et de grands yeux attentifs. Mais en mars dernier, à la Manufacture, Chirine Naamar s'est métamorphosée en véritable oratrice. La jeune Creilloise a brillamment remporté le premier concours d'éloquence organisé dans le sud de l'Oise par Eloquencia avec le soutien de la Faïencerie. Une juste récompense au regard de son talent oratoire doublée d'une performance : sur les 110 candidats, Chirine était à 15 ans la plus jeune et la seule collégienne ! « Notre professeur de français au collège Gabriel-Havez, Madame Rym Benkaaba, qui anime un club d'éloquence nous a parlé de cette épreuve fin 2017 », se souvient Chirine. « Nous avons commencé à travailler sur des sujets pour nous entraîner à improviser. En janvier 2018, nous étions 5 élèves, on se retrouvait le midi pour plancher avec elle. » Pendant trois mois, les participants sont accompagnés pour l'écriture, la gestion du stress, la gestuelle, la voix, etc. Certains sont même suivis par des professionnels. « Une sélection a été opérée pour la finale », précise Chirine. « Une avocate nous a écoutés pour retenir quatre d'entre nous :

une élève du lycée Saint-Vincent de Senlis, un élève du lycée Marie-Curie de Nogent-sur-Oise, un adulte du Collectif du Grand Creillois et moi. » Deux sujets sont annoncés : « Peut-on envisager les mêmes droits dans tous les pays ? » et « Toutes les vérités sont-elles bonnes à dire ? ». Groupés en binôme, les candidats ont une semaine pour se préparer : l'un développera le « pour » de la question et l'autre le « contre ». « Je devais défendre les Droits de l'Homme », résume Chirine. « J'ai écrit un texte que nous avons amélioré avec ma prof. Elle m'a fait répéter, comme mes amies. Je me suis inspirée des informations, et j'ai lu des manuels d'histoire. » Le jeudi 29 mars, devant une salle comble, Chirine est la troisième à se présenter devant le jury. Elle dispose de 7 minutes. Convaincante, elle délaisse soudain son pupitre et son texte et fait participer le public à sa démonstration : « Il faut avoir des droits et d'abord le droit de les faire valoir », lance-t-elle. Occupant l'espace, elle cite Malcolm X, dénonce l'esclavage des migrants en Libye, prend pour exemple les enfants-soldats. Elle envoûte le public par son aisance, sa gestuelle et ses arguments.

« Au début, j'étais sereine, mais le trac m'a saisie sur scène. Alors j'ai parlé avec mon cœur... », explique la jeune fille. Le jury (avocats, comédienne, sous-préfet, directeur de l'espace culturel La Faïencerie, responsables de la ville, représentant d'Eloquencia) est conquis. Vingt minutes plus tard, une explosion de joie ponctue sa victoire. Ses parents, Brahim et Saliha, et ses trois petites sœurs, Yasmine, Farah et Roqya, sont aux anges. « J'étais soulagée », admet Chirine. « J'ai adressé des remerciements, et j'ai reçu un ordinateur. » « Nous avons confiance en elle et elle nous rend fiers », glisse Brahim, insistant sur « le travail remarquable des enseignants du collège ». Depuis la 6^e, Chirine enchaîne les félicitations à chaque trimestre, et elle a décroché son Brevet avec la mention Très bien. Son ambition ? « Depuis le CM 1, je veux faire des études de droit et devenir avocate », affirme-t-elle. « J'aime bien parler en public, aider les gens et contribuer à la justice. Tout le monde a le droit d'être défendu, même un coupable ; mais il faut que sa condamnation soit mesurée afin d'en faire quelqu'un de meilleur. »



Le chœur C4 enchante les médias

Les jeunes creillois de la chorale C4 de la Ville font depuis quelques semaines l'actualité des rubriques culture des magazines et des émissions de radios. Chouchous des médias depuis la diffusion du film « Le chant des possibles » qui leur est consacré, les 55 collégiens du chœur C4 portent sur toutes les scènes les couleurs rouge et noir de Creil. Valéry Thuet, chef de chœur revient sur ce succès inattendu.

« Lorsque je suis arrivé en 2006, j'avais face à moi douze collégiens qui chantaient plus ou moins bien. Aujourd'hui, le Chœur des collégiens du Conservatoire de Creil, le C4, fait rayonner Creil dans toute la France et au-delà ! » Valéry Thuet est le chef de chœur de cette chorale tirée de la classe à horaires aménagés musique (CHAM) au collège Michelet. « Les élus ont exprimé une forte volonté politique en finançant cette structure », explique-t-il. « Un partenariat s'est noué avec l'Éducation nationale pour fonder la chorale C4. La Ville a déployé des moyens logistiques, techniques, humains et financiers. Ce dispositif fait beaucoup de jaloux dans la profession car il n'a pas d'équivalent laïc en France ». Organiste passé par le Conservatoire supérieur de Paris, pendant 11 ans chef de chœur aux Petits Chanteurs à la croix de bois, Valéry Thuet enseigne le chant aux élèves de la 6^e à la 3^e de 6 à 8 heures par semaine. Il assure tous les arrangements. « Je leur fais travailler l'oreille sur le principe « ensemble, c'est mieux » en développant des notions de ponctualité, de respect, d'écoute. Ce qui différencie le C4 des autres chœurs, c'est sa dimension sociale et culturelle, ce brassage d'enfants de tous milieux ». Passage dans « La France a un incroyable talent » sur M6, réalisation de 3 CD, le chœur

C4 a pris une vraie dimension. En 2016, le réalisateur David Le Glanic, ému par l'interprétation des 55 jeunes creillois, décide de les suivre 14 mois. Il en tire un film de 52 minutes, « Le chant des possibles », primé et diffusé sur France 3 Picardie. Et c'est l'explosion médiatique : reportage sur France Inter, chronique sur France Musique, long article dans Télérama... « Exclusif : faites-vous du bien, regardez [...] Voilà un doc qui devrait faire taire les litanies sur la décadence de l'école et les ratés du fameux "vivre ensemble" ». Car l'histoire qu'il raconte est, certes, une aventure unique, un petit miracle pétillant de bonheur, filmé sur une année dans un collège de Creil (Oise) », c'est ainsi que Télérama, presse spécialisée culturelle connue et reconnue dans le milieu artistique, amorçait son article pour présenter le documentaire sur le chœur C4. Une consécration pour ces jeunes et leur chef de chœur. Tous un peu surpris par tant d'éloges. « J'ai reçu des dizaines de messages flatteurs, parfois même bouleversants », confie le chef.

« Aujourd'hui, le chœur C4 est reconnu

Valéry Thuet, chef de chœur

« On est parti de rien : 3 chansons à l'annéées sur la place Saint-Médard devant quelques parents. Aujourd'hui, le chœur C4 est reconnu, et je veux en faire une référence. C'est un paquebot à gérer, mais d'autres adultes m'aident, et ce sont de chouettes gamins. Je les dirige au piano, un regard suffit. Je leur apporte, mais j'apprends beaucoup d'eux. Une vraie vie de famille. » Tous les ans, avec l'arrivée des débutants de 6^e et le départ des confirmés de 3^e, le répertoire est repris : classique (Debussy, Ravel, Mozart, etc.), variété française et internationale (Bruehl, Me Gims, Lady Gaga, etc.), musiques traditionnelles dans leurs langues (Polynésie, Zambie, Taiwan, Brésil, etc.). « En 4 ans, ils deviennent ados et les plus timides s'affirment, note le chef. Ils ont peur au départ mais sont fiers ensuite. Ils grandissent et apprennent la vie. On rit ensemble, on pleure ensemble. Humainement, c'est une aventure très riche, très forte. »

Groupe «Élus socialistes et républicains» N'opposons pas, rassemblons !

Ces dernières semaines ont vu la colère des français sombrer dans la violence. Leur indignation est légitime. « Qui sème le vent récolte la tempête ». Le gouvernement nie cette colère, fille du mépris d'une caste qui prend la nation pour sa propriété. Les médias diffusent en boucle des messages de révolte, des images de déchainement. Diviser pour mieux régner. Les POUR, les CONTRE. La gauche, la droite. Iniquité, précarité, rejet du système, les manifestations s'embrasent, nous contemplons le désastre. Mais ce n'est pas un film, c'est la réalité. On attend des réponses, on souhaiterait que tout cela se termine. Car il faut une fin. Il faut soigner la faim.

Si chaque évènement, chaque parti pris est instrumentalisé, la souffrance humaine devient difficile à cacher. Combien d'histoires malheureuses résonnent sur un vécu propre ? Les remises en question et les introspections sont de mise. La solidarité déploie ses ailes, comme un espoir en la nature humaine. Aimer c'est partager. La vie doit prendre le dessus sur les cris. Le vocabulaire politique doit changer et effacer les mots guerriers : combat, reconquête, lutte, rapport de force.

Une nouvelle année s'ouvre à nous. Je la souhaite sous le signe du dialogue. Il est important que les Creillois réfléchissent ensemble, pour définir leurs priorités et imaginer leur avenir.

Organisons à l'unisson les trajectoires à emprunter, en faveur du bien vivre ensemble.

Creil, ville atypique et attachante, s'est forgée sur une diversité qui fait sa force et sa richesse. Ne nous laissons pas submerger par la haine et le ressentiment. Soyons empathiques et solidaires. L'investissement du colibri. Un élan citoyen, où chacun « fait sa part ». Regardons droit devant. Sourions. Agissons.

Fiers d'être Creillois.

Groupe Socialiste et Républicain
www.ps-creil.fr

Groupe «Creil Solidaire et Rebelle»

Creilloises, Creillois,

Depuis notre élection, notre groupe œuvre pour défendre une véritable politique locale de gauche.

Alors que la majorité de nos concitoyens sont victimes de la politique ultralibérale menée par le Président Macron, les élu-e-s du Groupe Front de Gauche, agissent au niveau local pour combattre les inégalités. Cela s'est concrétisé entre autres par la création de logements sociaux, l'ouverture de places en crèches, la mise en place d'un budget participatif, le soutien à l'éducation, à la jeunesse et aux associations.

Lors de l'élaboration des budgets prévisionnels, nous avons veillé à ce qu'il n'y ait aucune hausse d'impôts, ni aucune

rigueur trop importante qui pourrait nuire à la solidarité, à l'éducation, à la jeunesse ou au dynamisme associatif.

Maintenir un service public de qualité est une préoccupation majeure pour notre groupe et il est de ce fait, important que nous soyons attentifs à l'équilibre du budget de fonctionnement, au respect des droits de nos agents (acquis sociaux, formations...) et que nous veillions aux bonnes relations entre nos concitoyens et nos services municipaux.

Malgré les freins et résistances rencontrés dans la majorité municipale, nous avons su instaurer un rapport de force qui nous permet d'être force de proposition et d'imposer certaines avancées pour nos concitoyens. Comme nous nous y sommes engagés, nous remplissons

notre rôle de «garde-fou» de la majorité municipale. Nous agissons et nous continuerons à agir en étant au premier près de vos attentes.

Le quotidien et l'avenir ne se décidera pas sans vous et pour cela, nous avons programmé des rencontres régulières avec vous tout au long de l'année 2019.

Nous restons à votre disposition et vous invitons à nous rencontrer à tout moment.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2019.

Les élus du groupe Front de Gauche et Républicains et Citoyens

PERMANENCES DU MAIRE, DES ADJOINTS AU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Le Maire

Jean-Claude VILLEMMAIN
sur RDV au 03 44 29 50 51



Nicole CAPON,
1^{re} Adjointe
**Solidarité – Logement –
Petite enfance. Organisation
des services – Personnel**
sur RDV au 03 44 29 50 25



Jean-Claude CABARET,
Adjoint au maire
**Patrimoine – Voirie –
Cadre de vie**
sur RDV au 03 44 29 50 25



Cédric LEMAIRE,
Adjoint au maire
**Politique de la ville
– Outils numériques**
sur RDV au 03 44 29 50 25



Aïcha GUENDOUBE,
Adjointe au maire
**Autonomie des personnes
– Handicap**
sur RDV le lundi de 14h à 16h
aicha.guendouze@mairie-creil.fr



Danièle CARLIER,
Adjointe au maire
Culture
sur RDV au 03 44 29 50 25



Brahim BELMHAND,
Adjoint au maire
Urbanisme
sans RDV au 03 44 29 67 71



Yvette FOURRIER-CESBRON,
Adjointe au maire
**Vie démocratique
– Citoyenneté**
sur RDV au 07 80 43 16 01



Fabienne LAMBRE,
Adjointe au maire
**Commerce local – Marchés
– Tranquillité publique**
sur RDV en matinée au 03 44 29 50 25



El Hassan ABBADI,
Adjoint au maire
Éducation – Jeunesse
sur RDV
elhassan.abbadi@mairie-creil.fr



Mariline DUHIN
Petite enfance
sur RDV le samedi de partir
de 10h au 03 44 29 50 51



Babacar N'DAYE
Médiation – Logement
sur RDV le mercredi de 15h à
17h30 au 03 44 29 50 51



Nuh ATAKAYA
Cœur d'agglomération
sur RDV le lundi de 9h30 à
12h30 et de 14h à 17h
au 03 44 29 50 51

Groupe «Génération Creil» Une nouvelle année pour un nouveau départ !

L'année qui vient de s'écouler n'a pas été simple pour les Français. Les multiples insécurités ou sentiments d'insécurité (économique, sociale, culturelle...) et la défiance envers les élites (politiques, économiques, médiatiques) que ressentent depuis longtemps beaucoup de français perdurent. Les manifestations nationales de la fin d'année dernière nous l'ont rappelé de façon spectaculaire.

Aussi, nous formons le vœu que cette nouvelle année soit, pour notre pays, synonyme d'apaisement, de sérénité retrouvée et d'amélioration des conditions de vie.

Pour Creil, l'année qui s'ouvre viendra également clôturer le deuxième mandat de M. Villemain et sa majorité socialo-communiste.

Cette année de transition doit nous permettre de préparer l'alternance pour mettre fin à l'ère Villemain, marquée par 14 années d'immobilisme, de gestion municipale calamiteuse, de choix hasardeux, de dilapidation financière, de clientélisme, de communautarisme et d'incompétence.

Nous le disons avec solennité : la prochaine élection municipale, à laquelle le maire cumulant 35 années de mandat ose se présenter, sera le moment ou jamais de sortir notre ville de l'ornière et de lui redonner un nouveau souffle.

Cette alternance, cruciale pour l'avenir de notre ville, ne peut être que citoyenne !

C'est en effet en fédérant tous les Creillois autour d'une liste et d'un programme citoyen que nous réussissons à construire un avenir meilleur à notre chère ville.

C'est quartier par quartier, habitation par habitation que se fera cette reconquête.

Nous comptons sur vous pour relever ce défi et vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite personnelle et collective !

GÉNÉRATION CREIL
www.generationcreil.fr

Groupe «Ensemble, défendons une certaine idée de Creil»

Texte non parvenu à la date indiquée dans le règlement intérieur du conseil municipal.



Fabrice MARTIN
Espaces verts –
Cadre de vie – Santé
sur RDV au 06 84 74 31 46
fabrice.martin@mairie-creil.fr



Adnane AKABLI
Égalité des droits – Lutte
contre les discriminations
sur RDV au 06 01 39 51 96



Yesim SAVAS
Relations internationales,
évaluation des politiques
municipales, associatives
et du projet urbain
sur RDV le samedi matin
au 03 44 29 50 51



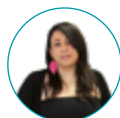
Najat MOUSSATEN
Périscolaire
sur RDV le lundi
au 03 44 29 50 51



Florent LELONG
Développement local
par la culture
sur RDV le samedi matin
de 9h à 11h
florent.lelong@mairie-creil.fr



Karim BOUKHACHBA
Vie associative
Sur RDV au 06 09 90 62 45



Marine BARBETTE
Jeunesse
sur RDV
marine.barbette@mairie-creil.fr



Loubina FAZAL
Développement durable
sur RDV au 03 44 29 50 51



Abdoulaye DEME
Vie sportive – Insertion
– Éc'eau port
Sur RDV le samedi de 10h à 12h
au 03 44 29 50 51



Hafida MEHADJI
PRU Rouher
Le samedi matin
hafida.mehadji@mairie-creil.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le **lundi 4 Février à 19h**, dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville. Séance ouverte au public.

Jean-Claude Villemain
Maire de Creil

Le Conseil municipal, les Services municipaux

**vous présentent leurs meilleurs vœux
sous le signe de la fraternité !**



© Création : DonCamelion.net - Photos : Ville de Creil, Fotolia, Istock

2019

Creil